



Charte de l'Association

"Avraham ! Avraham !" Cercle d'Étude

Adoptée par l'Assemblée Générale

"Avraham ! Avraham !" (*Bereshit - Genèse 22,11*) est une association à but non lucratif. Son objet est principalement l'étude de la Torah, du Talmud et de tous les textes et commentaires anciens et contemporains qui structurent la culture juive à travers sa langue, sa religion et son peuple sur la terre d'Israël, puis dans le monde.

L'Association se réfère au nom d'Avraham car le premier patriarche de la Torah concentre tous les fondements du judaïsme. Il est "Avraham l'Hébreu" (*Bereshit-Genèse 14,13*), et une bénédiction pour toutes les Nations. Son engagement s'inscrit dans la modernité, notamment à travers les "Accords d'Abraham". Les religions chrétiennes et musulmanes, ainsi que les humanistes sans religion se réclament de ses valeurs de fraternité et d'ouverture à l'autre.

L'étude engagée par l'Association s'inscrit dans une démarche de dialogue et de transmission. Elle s'efforce de montrer ce que le judaïsme apporte à l'humanité dans son ensemble. Cette étude contribue à enrichir la connaissance: ainsi elle participe à la lutte contre l'antisémitisme sous toutes ses formes, et en particulier sa forme moderne : l'antisionisme.

L'Association organise régulièrement des réunions d'étude ouvertes à tous ceux qui s'intéressent à cette démarche, d'où qu'ils viennent, sans aucune exclusive. Ils peuvent y apporter leur contribution, ou venir en tant qu'auditeur ou lecteur. "Avraham ! Avraham !" se réserve l'opportunité d'organiser toute autre action en relation avec son objet.

L'Association se constitue sur une base montpelliéraise et reste ouverte sur le monde. Afin de mieux partager son travail, elle fonde une revue en ligne intitulée : "Avraham ! Avraham !".

Fait à Montpellier, le 28 septembre 2025

Le Président